

Des quotas sur la pêche de l'espadon de Méditerranée

La pêche de l'espadon de Méditerranée, dont les stocks ont chuté de 70% en l'espace de 30 ans, sera régie par des quotas à partir de 2017.

Pour la première fois, la pêche de l'espadon sera réglementée. Au terme de sa réunion annuelle, qui s'est achevée le 21 novembre, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) a fixé un quota de pêche à 10 500 tonnes pour l'année 2017, près des volumes prélevés.

Capture de juvéniles

"Une recommandation visant à établir un plan de rétablissement pluriannuel pour l'espadon de la Méditerranée, qui est considéré comme étant particulièrement important en raison de l'état actuel du stock qui connaît un fort épuisement", a été adoptée, souligne la Cicta. L'objectif est de reconstituer les stocks durant 15 ans. Le quota sera abaissé de 3% par an de 2018 à 2022, avant une évaluation scientifique au cours de l'année 2019. D'après plusieurs organisations non-gouvernementales, les stocks d'espadon ont perdu 70% en 30 ans, tandis que 70% des poissons capturés ont moins de trois ans, et ne se sont donc pas reproduits avant capture. La Commission européenne avait initialement proposé d'abaisser les quotas de 25% en cinq ans. L'Italie, le Maroc, l'Espagne, la Grèce et la Tunisie en sont les premiers pays pêcheurs.

Des totaux admissibles de capture, qui correspondent à des limites de pêche, ont par ailleurs été fixés pour l'espadon de l'Atlantique Nord et Sud. Les recommandations liées à l'albacore et au thon rouge de l'Atlantique ont quant à elles été revues.

Un site pour suivre les mouvements des navires

Face aux préoccupations liées à la surpêche, Google a lancé en septembre dernier, en partenariat avec les ONG SkyTruth et Oceana, le site Global fishing watch, qui trace les déplacements de plus de 35 000 navires de pêche. *"Global Fishing Watch est une aubaine pour la conservation des océans. Il s'agit du seul système de suivi des navires à distance qui soit international et accessible au public. Il marque le début de la fin de la pêche illégale",* espérait, lors de son lancement, Enric Sala, explorateur à la National Geographic Society